

Quelques Aspects de la Situation de l'Usage du Français Langue Etrangère dans le Contexte Soudanais: Une Etude Descriptive et Analytique Some Aspects of Using French as Foreign Language in Sudanese context: A Descriptive and Analytical Study

Abdelhafiz Mohmoud Mohammed¹ - Ahmed Hamid Mohamed² - Tahani Balla Mohamed Ahmed³
^{1, 2, 3} Sudan University of Science and Technology

المستخلص :

تتناول هذه الورقة تحليل وضع الفرنسية لغةً أجنبيةً بالسودان مع التركيز على حقبة الخمسة عقود الأخيرة. وقد تتبعنا في تحليلنا الخلفية التاريخية للغة الفرنسية في السودان منذ دخولها للبلاد في أوائل العام 1822 ومروراً بمختلف مراحل تطورها في السياق الخاص إلى أن وصلنا للوضع الحالي للغة الفرنسية. وقد أدى تحليل الوضع الحالي للغة الفرنسية في السودان، مقارنةً باستخدام اللغة في مختلف الأوساط الاجتماعية، إلى التأكد من أن هذه اللغة تنتشر بصورة متزايدة في البلاد. ويمكن تأكيد هذه الخلاصة أكثر بالتحليل الرأسي لكل التغييرات التي طرأت خلال تاريخ الفرنسية الطويل في خارطة السودان اللغوية. كما لاحظنا أيضاً أن اللغة الفرنسية أصبحت مجالاً ثراً للدراسة وباباً مفتوحاً على مصراعيه تجاه البحث العلمي. فالتغييرات السياسية والسياسات الخارجية للبلاد ساهمت أكثر في إعطاء اللغة الفرنسية دفعة قوية تجاه التطور وتقوية وضعيتها في السودان. على أية حال إن أكثر التفاصيل أهمية والتي يجب الإشارة إليها هي التوسع المتسارع للغة الفرنسية كدعامة أكاديمية حيوية نظراً للعدد الكبير لأقسام اللغة الفرنسية في الجامعات السودانية وفي المراكز الخاصة بالبلاد.

كلمات مفتاحية: الفرنسية لغةً أجنبيةً في السودان، وضع اللغة، الوسط الاجتماعي للغة، عوامل انتشار اللغة

ABSTRACT:

This paper analyzes the status of French as a foreign language in the Sudanese linguistic environment concentrating on the last five decades. We trace the historical background of French language presence since its introduction into the Sudanese State in early 1822, passing by the different stages of its development in the specific context until we reach the present situation. The analysis of the current French language status in Sudan, compared to the social real utilization, has shown that this language is getting more and more wide-spread in the country. This can be confirmed also by analyzing vertically the different changes occurred during the long history of French in Sudanese linguistic map. We have also noticed that the French language has become a flourishing field of academic study and a wide-open door for scientific research. The political changes and foreign policies of the country have furthermore given the French language a strong move forward progression and strengthening of language presence. However, the most important detail that should be underlined is the accelerated expansion of French as an academic vector regarding the more intensive French departments at Sudanese universities and private centers inaugurated every year in the country.

Keywords: *French as a foreign language in Sudan, language situation, language social context, factors of language expansion.*



INTRODUCTION :

D'après les théories contemporaines de relations internationales, on considère que "*l'Etat national est un membre de la communauté*". Cette conception encouragea la coopération internationale qui exige l'échange des intérêts mutuels dans tous les domaines de vie pour pouvoir se développer. L'idée s'appuie sur des efforts en coopération culturelle et technique, du fait que les liens entre peuples sont l'une des hautes priorités de tout Etat moderne. Les anciens empires d'Athènes, de Rome et de l'Etat de Medina ont créé des relations diplomatiques en envoyant des messageries et des délégués. Mais, récemment au dix-neuvième siècle, les demandes d'Etat national ont changés ; ils sont devenus des liens et échanges militaires, scientifiques, éducatifs, culturels et économiques. De cette idée vient la diffusion des langues, des savoirs et contenus culturels. Une langue peut alors se présenter comme langue officielle, seconde, étrangère ou tout simplement une langue de savoirs. La langue française est une langue officielle ou l'une des langues officielles dans plusieurs pays indépendants ainsi que dans divers territoires et de plusieurs institutions. Au Soudan, qui était autrefois l'un des colons turcs en 1821 et anglais en 1898, la langue anglaise était une langue officielle. Mais le français a apparu au Soudan comme une langue introduite par les colons turcs dans quelques écoles des expatriés à Khartoum. L'usage du français au Soudan se limite aux universités soudanaises, dans certains des médias comme la Radio d'Omdurman section de français, et dans quelques écoles secondaires, lieux de travail, Mais il est également utilisé au Ministère de la Défense et service militaire, au Ministère de l'intérieur au service de la police et aux services diplomatiques surtout dans le domaine de la traduction. C'est ce que confirme en partie une première étude détaillée sur le statut de l'enseignement du français datée de 1979 à l'Université de Khartoum. Depuis de

nombreux changements ont eu lieu quant au système éducatif, la politique linguistique, la démographie du pays et les possibilités de contacts avec le français se multiplient. Puis en 2004, une étude intitulée "*Aspects Institutionnelles et Sociolinguistiques de l'enseignement /apprentissage du français dans la région de Khartoum le capitale du Soudan*" confirme que, dès l'empire Turque, l'enseignement /apprentissage du FLE au Soudan a connu une grande évolution. On y parle de l'usage de FLE dans des universités, des écoles secondaires et dans les médias soudanais et on aborde la place du français en tant que langue vivante aidant à la renaissance, au développement économique et culturel. Le statut du français au Soudan en général et son introduction et diffusion en particulier dans des institutions scolaires signifient que cette langue revêt une importance non négligeable dans ce pays qui n'est pas à première vue francophone.

Problématique

Malgré le fait que le français ait été enseigné depuis 1821, interrompu pendant le règne mahdiste en 1885, puis recommencé à l'époque de la colonisation anglaise, nous observons que l'usage du français dans le contexte soudanais était rare pendant l'époque d'avant les années 1990. Après l'expansion horizontale de l'éducation supérieure, suite à la philosophie des autorités depuis 1989 visant à la promotion et au développement de l'enseignement universitaire. Jusqu'en 1990, le français était enseignée dans deux universités soudanaises seulement, à l'Université de Khartoum en faculté des lettres et faculté de pédagogie et à l'Université Islamique d'Omdourman, auxquelles il faut ajouter l'université du Caire - l'antenne de Khartoum. Peu à peu, plusieurs universités et facultés ont commencé à enseigner le français. Nous avons décidé de mener une étude visant à savoir le degré de la diffusion du français dans des institutions soudanaises. Par la suite, nous



nous attardons sur le fait que l'enseignement/apprentissage du FLE aux universités soudanaises se heurte à de nombreuses difficultés. Décidemment, le sujet de l'usage du français langue étrangère au Soudan est au cœur de tout ce qui touche le statut de cette langue, les entraves et les possibilités de solution. Le français en tant que langue étrangère se trouve au milieu d'un contexte sociolinguistique assez complexe sans oublier de nombreuses caractéristiques du Soudan que ce soit du côté culturel, économique, historique, social ou autre.

L'histoire du français langue étrangère au Soudan

Nous nous intéressons ici à la place que le français a pu occuper au cœur de l'échiquier linguistique au Soudan. Il y a plusieurs éléments historiques impliquant le lien entre la France et sa langue et le Soudan. La première influence française sur le Soudan, bien que ce soit de façon indirecte, constitue un changement essentiel dans l'histoire moderne du pays. Après l'établissement du pouvoir Turco-Egyptien au Soudan en 1821, la France fut le premier pays à y ouvrir un consulat en 1939, et à avoir des ressortissants installés au pays dont 20 familles sont restées jusqu'à la fin du règne Turco-Egyptien (Abou Salim, 1979). L'enseignement /apprentissage de la langue française est introduit pour la première fois en 1846, date à laquelle une école de missionnaire a enseigné cette langue aux enfants des esclaves affranchis d'après Bashir (1970). Après la chute du régime Turco-Egyptien, la date qui coïncide avec l'expansion coloniale en Afrique, le Soudan représentait un point d'intérêt majeur pour les Français qui voulaient lier leurs colonies de l'Afrique centrale avec celle de Djibouti à l'est. La conférence de Berlin de novembre 1884 accorde aux Français les territoires s'étendant jusqu'à l'Ouest du Darfour au Soudan, mais ils se sont arrêtés à la limite de l'empire de Wadaye

(Tchad). Au sud du Soudan, par contre, les Français ont occupé les zones s'étendant jusqu'à Fachoda en juillet 1899 (de nos jours appelé la région de sud de Kordofan dont la capitale est la ville de Kadugli). Mais les Anglais voulaient lier le Caire au Cap par un chemin de fer, et après avoir occupé les parties australes du pays, considéraient cette zone comme faisant partie de leurs territoires d'expansion. Et eux aussi, ils sont arrivés à Fachoda en septembre 1899. Pour détourner une crise entre les deux puissances coloniales (l'incident de Fachoda) le règlement de cette crise s'est fait par le retrait des Français, ce qui a conduit à des négociations sur de nombreux dossiers et a fini par la troisième entente cordiale Franco-Britannique de 1904-1914 (Bahl, 1997).

Français Langue Etrangère aux écoles Secondaires soudanaises

L'école est considérée comme une étape essentielle dans le processus éducatif et dans le parcours institutionnel. Au Soudan, il y a des écoles publiques et privées enseignant le français d'une façon plus au moins régulière et utilisent des manuels et des méthodes différents de ceux du Ministère de l'Education Nationale comme *the Unity High School, the International School* et l'école Française qui enseignent en français. Les niveaux en français d'élèves de ces écoles devraient être plus élevés que celui des élèves d'écoles publiques et il y a de fortes possibilités pour que cette langue soit utilisée en dehors de la classe pour une raison ou pour une autre³. Et dans les écoles secondaires soudanaises, les élèves apprennent le français de façon à les rendre capables de maîtriser la langue avec ses différentes composantes comme la grammaire, la prononciation, etc.

D'après M.A. Daoud (2004:146)⁴, il figure, dans le livre de lecture en arabe de la troisième année de l'école primaire, un texte sur Louis Pasteur; puis en cinquième année, un autre texte intitulé "Paris ville d'arts et de beauté" et en



suivant un texte "Madame Curie" puis apparaissent quelques photos de Victor Hugo, de Jean Jaque Rousseau et de la Révolution Française. L'institution scolaire a commencé à enseigner de façon systématique aux environs de 1840. Ainsi, l'Ecole soudanaise issue de la colonisation turque dans les années 1850, a connu cet enseignement assez tôt, mais avec des ruptures et changements selon les époques qu'a passées le pays. Mais, il nous semble aussi que l'initiative pour enseigner et promouvoir les langues étrangères ne soit pas encore assez enrichie dans le système éducatif soudanais actuel. Au début des années 1963, c'est l'an de l'organisation de l'unité Africaine qui a été créée. En effet, l'ancien colon britannique introduit l'enseignement de la langue française dans leur système éducatif et que les anciennes colonies françaises devraient faire pareil avec l'anglais selon (M. A DAOUD2004). Cette position fut appuyée par une compagnie de l'Organisation des Nations Unies de la Culture, de la Science et de l'Education (UNESCO) l'organisme participant activement au financement de l'éducation qui visait à la démocratisation des systèmes scolaires africains à peu près dans les mêmes années (Anis, 1991). Par ailleurs, suivant les évolutions au Soudan (The Higher Institute of Teacher Training) créé en 1960, est devenu en 1974 la faculté de pédagogie et à l'antenne de l'université de Khartoum qui était financée et équipée par l'UNESCO jusqu'à l'ouverture d'un département du français en 1966. Celui-ci est chargé de former des professeurs qui devaient enseigner le français dans les écoles secondaires au Soudan. L'événement qui a pavé la route pour le français dans les écoles secondaires est l'arrivée des nationalités orientales au pouvoir (En Egypte, en Lybie, en Tunisie et en Algérie), événement qui coïncide temporel avec l'arrivée du régime de Nemeiry en 1969. Ce régime au départ socialiste, a commencé par le rapprochement des systèmes éducatifs avec ceux

de pays proches, comme avec le système égyptien. Cette étape visait à parvenir plus tard à une certification des programmes unifiés de tous les systèmes éducatifs arabes (Anis, 1991). Ainsi, comme le français était enseigné en Egypte et que son introduction était soutenue par L'UNESCO et L'OUA, il a trouvé la voie ouverte pour accéder au cycle secondaire soudanais. Cet effort d'implantation de matière de français aux écoles secondaires est soutenu par le ministre célèbre de l'éducation nationale à l'époque Mohi el-Deen Sabir. D'après M. A. Daoud (2004), des objections de la part des enseignants ont été prononcées dès le départ. En effet, l'introduction du français a coïncidé avec une chute du niveau en anglais et l'arrivée de l'arabisation de l'enseignement secondaire, mais il faut ajouter à cela le fait que cette décision fut décrétée par un pouvoir issu d'un coup d'état. Selon Anis (1991:175) il faut préciser à ce propos que de nombreux enseignants voyaient dans le français une menace pour l'Anglais. Pour quelles raisons il faut faire l'effort d'apprendre le français, disaient de nombreux soudanais, alors que l'on pourrait s'entretenir en anglais. Mais pour décider officiellement de l'introduction du français dans le cycle secondaire, Mohi el-Deen Saber a déclaré que: "en vue d'accroître la culture générale des gens et d'approfondir nos relations avec les voisins africains, la deuxième langue européenne introduite au cycle secondaire est la langue Française (Anis, 1991:175).

Les autorités soudanaises ont déterminé les finalités suivantes comme suit:

- Le français permet au Soudan de consolider sa position stratégique à l'intérieur du continent africain.
- Il donne accès au progrès techniques et scientifique et à l'ouverture vers le monde moderne.
- Il favorise la lecture des écrivains africains d'expression française, aussi la connaissance des



communautés africaines francophones et le renforcement des rapports avec elles.

- Il facilite l'échange économique entre la France et le Soudan (Adam 1986:62).

- La presse soudanaise traitait la question de langue française ; le quotidien Al-Sahafa* écrit dans son numéro de novembre 1974 (cité par (Elamin 1979:158) que la décision d'enseigner le français dans les écoles secondaires est du:

- Au rôle de plus en plus important de la communauté francophone dans son ensemble.

- Au souci de la diversification de la formation de l'information, le savoir appartient à tout le monde et n'étant pas seulement anglo-saxon.

- La politique menée par la France au Proche-Orient promeut la compétitivité de la France au niveau politique, industriel et technique.

Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale a opté, après une période d'expérimentation pour le manuel égyptien de français (le français par le dialogue). Cela indique que le Soudan n'avait pas pu développer un manuel de langue française spécialement conçu pour les écoles secondaires, les manuels de langue arabe, à l'exception de ceux de lecture et de poésie soudanaise, ont été importés de l'Egypte (par exemple, les œuvres d'Ali Aljarim et Mustafa Amin sont à la base des manuels de grammaire, de rhétorique... et c'est *DAR ALMAARIF* maison d'édition et de publication. De même, les manuels d'anglais viennent entièrement de la Grande Bretagne (c'est *Longman* qui imprime les livres littéraires et les manuels d'anglais, écrits par des Anglais mais ils sont balisés pour l'utilisation exclusive du ministère soudanais de l'éducation. Puis, il y avait la vision des autorités soudanaises qui se méfient souvent des cultures étrangère, et des cultures occidentales particulièrement.

Un document officiel souligne que *"les manuels de langue étrangère ont besoin de modifications pour convenir à l'environnement de l'élève soudanais. Les manuels scolaires qui lui sont*

prescrits au "certificat d'école secondaire soudanaise " SSC n'ont aucun lien avec son existence ni avec sa société. Il faut penser que ceci est un résultat normal du fait que les colonisateurs voulaient imposer leur culture étrangère, dont les individus se détachent" (Traduit de l'arabe par M. A. Daoud (2004). Cela indique que le but d'enseigner le français était d'acquérir une capacité à communiquer avec les autres, de donner à l'apprenant les moyens d'exercer sa responsabilité sur son apprentissage et de le mettre en situation pour le faire. Mais nous ne sommes pas sûrs du fait que parmi les conditions de l'introduction du français au Soudan l'autonomie de l'élève ait été envisageable.

Le français a été introduit dans l'année scolaire 1970-1971, d'abord dans deux écoles pour une période d'expérimentation de deux ans. Cette année-là, la première promotion des diplômés en français, qui étaient de nombre de seize issus du *Higher Institut of Teachers Training*, se sont rendus en France pour leur stage de perfectionnement (Elamin2000). Les autorités soudanaises, sans attendre leur retour au pays, ont fait appel, comme pour les autres matières qui manquaient alors des professeurs, aux enseignants égyptiens principalement, aux français et aux quelques francophones africains. Malgré tout, le commencement définitif du français dans les écoles secondaires était sérieux et cela a continué ainsi dans les années suivantes. Presque toutes les écoles avaient leurs professeurs de français recrutés de partout, d'Egypte, de France, du Tchad... En 1974, il y avait 105 professeurs de français dont 24 égyptiens, 22 français et un camerounais (Elamin2000).

En dépit du fait que très tôt, de nombreux enseignants ont quitté l'enseignement du français pour d'autres métiers plus lucratifs, à proximité 37 enseignant sur 116 soit 31.8% ont abandonné l'enseignement du français entre 1970 et 1976



(Elias1985), le nombre total de ces enseignants au départ n'a pas cessé d'augmenter significativement. Cela indique que leur situation financière était mauvaise car ils ont cherché d'autres manières afin de promouvoir leur position. Au Soudan, les gens voyaient les officiels du gouvernement comme des bourgeois; c'est pour cela que la situation sociale des professeurs et des officiers était très élevée aux yeux des Soudanais. Le Ministère de l'Education nommait continuellement des enseignants pour avoir, en 1987, 150 enseignants pour un nombre total de 130 écoles secondaires au Soudan selon (Alamin1979). Ce commencement sérieux a poussé des spécialistes des affaires linguistiques soudanaises comme Telwell (1978:2) à écrire à propos de la situation linguistique au Soudan en précisant que : "*le français a été récemment introduit et il pourrait défier la position de l'anglais dans l'école au futur*". Mais, les problèmes n'ont pas tardé de surgir pour ne pas dire les pronostics. Au début, le statut du français à l'école secondaire soudanaise n'était pas bien défini. Le français était enseigné comme une matière obligatoire en première année et en deuxième année de l'école secondaire mais en troisième année, la vision n'est pas claire jusqu'en 1977, date à laquelle le ministère de l'Education a fait savoir que les notes en français seraient considérées, au choix avec celles de la géographie, parmi les matières qualifiant pour l'admission à l'université. Nombreux élèves l'ont choisi et ont obtenu de bonnes notes cette année-là, mais à la surprise et à la déception des élèves et des professeurs, la commission d'admission aux universités n'a pas tenu sa parole et n'a pas pris en compte les notes en français (Anis1991).

De plus, d'autres problèmes se sont fait sentir en même temps, les professeurs ne donnaient pas satisfaction, les égyptiens (environ 20%) étaient choisis en Egypte par la mission diplomatique soudanaise sans la présence d'un spécialiste en

français pour évaluer leur compétences. Ces professeurs égyptiens étaient doublement étrangers ; ils ne connaissaient "*ni John ni les mathématiques*". Nous faisons illusion à la maxime de Stuart Mill qui postule que "*si vous voulez enseigner les mathématiques à John, il faut certes connaître les mathématiques, mais il faut à tout prix connaître John*" d'après (Porcher 2004:15). Notre vision pédagogique dit que l'enseignant doit maîtriser sa matière et savoir les besoins de ses élèves pour atteindre les objectifs éducatifs. Et le reste d'autres professeurs, environ 20 français et un camerounais en 1979 et bien qu'ils connaissent la langue française, étaient nommés au Soudan sans savoir obligatoirement qu'ils ont été préparés pour enseigner cette langue aux Soudanais. Puis, comme les conditions de travail ont commencé à dégrader vers la fin des années 1970, ces professeurs étrangers ont commencé à refuser de travailler hors des grandes villes. Les professeurs soudanais diplômés de la faculté de pédagogie ont préféré enseigner la deuxième matière de leur spécialité (souvent l'anglais) pour avoir la possibilité d'aller travailler dans les pays pétroliers. Les résultats, écrivait Elamin, "*seulement sept ans après l'introduction du français à l'école secondaire, tous mes étudiants ne s'intéressent pas au même titre à ce que je leur enseignais, en général ils avaient une attitude favorable à la langue française. Mais à tel ou tel moment de la classe ou de l'année... ils n'apprenaient pas bien à ce moment précis, donc ils n'étaient pas motivés selon la voix populi*" (Elamin 1979:217).

Au début des années 1980, le recul de l'enseignement du français a commencé à s'accroître. D'abord la coopération franco-soudanaise fut interrompue; la vingtaine de professeurs français fut rapatriés ainsi que les deux conseillers auprès du Ministère de l'Education Nationale et leur bureau pédagogique qui servaient de point de



coordination des efforts pour la formation des enseignants et la promotion de l'enseignement de français fut fermé (Abdelgader1996). Ensuite, les diplômés de français de la faculté de pédagogie de l'université de Khartoum, qui passaient une année d'étude en France pour perfectionner leur niveau, n'eurent, à partir de 1983, que trois mois, durée qui a été rapportée pour être effectué après trois années d'enseignement effectif dans une école secondaire (Elamin et Abdelgadir, 1988). Il nous semble que cette décision ait été prise pour motiver davantage les jeunes diplômés à enseigner, mais elle a fait baisser le niveau des diplômés en français. Face à cette situation de recul continu, une table ronde sur l'enseignement du français dans les écoles secondaires au Soudan, s'est réunie en avril 1980. Comme la situation devenait critique et le nombre des enseignants diminuait considérablement, il a été décidé *"la considération à partir de 1981, des moyens dans quelques écoles par province pour y améliorer les conditions de l'enseignement du français avec une augmentation progressive du réseau"* (Satti 1980 et Anis 1991:182). Mais comme cette décision réduisant volontairement le nombre d'écoles qui enseignent le français n'a pas freiné la chute de l'enseignement de cette langue, une autre table ronde a été convoquée en 1983, puis en 1985, un comité a été chargé de choisir et de proposer un nouveau manuel puisque tout le monde incriminait l'ancien manuel pour avoir réduit la motivation des élèves. De nombreuses propositions et des recommandations ont été faites mais la situation continuait d'aller de mal en pire (Anis 1991:181). Cette auteur a évalué la situation deux décennies après l'introduction du français dans le cycle secondaire soudanais de la manière suivante: *"il n'est pas étonnant, compte tenu de la qualité et des moyens dont dispose la situation pédagogique, de concevoir le peu de motivation que l'on témoigne chez l'élève*

soudanais pour un enseignement conçu un peu à la sauvette". Elle voit que ce *"recul du français dans les lycées ne peut qu'être attribué au retard pris par la démocratisation réelle de l'enseignement"* et elle conclut: *"la politique d'enseignement des langues étrangères, malgré la reconnaissance symbolique de la nouvelle politique éducative qui associait enseignement des langues et cultures générales"* Ibid:182).

Les débuts des années 1990 ont vu une campagne menée par l'association soudanaise des enseignants de français (ASEF), soutenue par les autorités pour rendre un enseignement régulier du français dans les écoles secondaires. Un séminaire sur les problèmes de l'enseignement du français a été organisé en 1990 (Elamin2000). En faveur, la volonté du ministère de l'Education Nationale soudanaise d'accroître le nombre de professeurs de français en 3 juillet 1991, il a ordonné aux régions de nommer annuellement un nombre de professeurs de français pour combler le manque (Ministère de l'Education Nationale –Soudan 1991). Mais pour les régions elles ne peuvent que trainer les pieds surtout quand il s'agit de payer avec leurs propres ressources. Un directeur de Bureau régional de l'Education témoigne à ce propos en précisant que *«il y a un manque de professeurs d'Anglais, s'ils ne peuvent pas ou ils ne veulent pas le faire, nous les nommons directeurs de lycées »*. L'enseignement du français est resté ainsi suspendu, il s'assure là où il y a des professeurs et une volonté de la part du bureau éducatif de la région et du directeur de l'école concernée. Une deuxième étape favorable au français fut en faveur de la méthode qui était citée partout comme un handicap pour l'enseignement du français au Soudan. Des organismes français (Ariabe Mining Company) et le conseil général des Hautes de Seine ont financé la publication d'une méthode soudanaise *"J'apprends le français 1,2,3"* (Ali Ahmed Z. et Anis A., 1993,1994,1996). Pour remplacer la



méthode égyptienne *le français par le dialogue*, l'association Soudanaise des Enseignants de Français (ASEF) a organisé un colloque le 17 décembre 1996 sur la situation et l'avenir du français dans les écoles secondaires soudanaises pour donner une nouvelle campagne. Le résultat fut un troisième geste en vue d'améliorer le statut du français aux écoles secondaires soudanaises. Il s'agit d'une décision politique prise par le conseil Nationale de l'enseignement Supérieur le 14 aout 1997 où le français a été proposé comme matière considérée dans le calcul du pourcentage donnant accès à l'admission de l'enseignement supérieur à partir de l'année 1998-1999. Mais cette décision se heurta à d'autres obstacles institutionnels, il fallait que chaque université décide si elle reconnaissait le français comme matière de qualification à l'admission. Le deuxième obstacle institutionnel fut que la coordination entre le ministre ne s'avèrera pas satisfaisante. Au moment où les universités délibéraient sur la possibilité d'admettre le français comme matière de concurrence pour l'admission, le Bureau National des examens au sein du Ministère de l'Education a diffusé une circulaire abolissant la littérature anglaise et le français des programmes scolaires; le français n'a pas figuré parmi les matières des examens au SSC. Après des contestations et de longues négociations, un autre circulaire du 13 octobre 2001 a annulé la présidente en affirmant l'abolition de la littérature anglaise mais maintenant le français (Ministère de l'Education Nationale-Soudan, 2001), mais c'était après les examens du SSC, déjà trop tard.

Le français langue étrangère aux universités soudanaises

Dans le Collège universitaire de Khartoum (The Khartoum University College) en 1956 exigeait pour l'admission dans sa faculté des lettres un SSC ou un *Cambridge School Certificate*, *Greek Certificate* ou un *Egyptien certificate* avec au moins une moyenne de 70% et dans trois

matières choisies parmi neuf, le français figurait parmi ces matières (Université de Khartoum, 1970). Une autre institution qui enseignait la langue française était la mission éducative égyptienne au Soudan. Comme le français s'enseignait dans le système égyptien, ces écoles enseignaient aussi au Soudan. De plus, les Egyptiens ont ouvert une branche de l'Université du Caire à Khartoum en 1955. Le français était enseigné comme matière (unité de valeur) et la période de cours était de deux heures par semaine dans la faculté de Droit mais il faut préciser que l'on enseignait des éléments de la grammaire et des termes juridiques français pour initier les étudiants à la loi française. Quand le Soudan accéda à l'indépendance en 1956, la France a été le cinquième pays à renouer des relations diplomatiques avec le Soudan la même année et a relancé ses investissements. Sur l'initiative des familles françaises et de la mission laïque française, le crédit lyonnais (branche de Khartoum) a financé l'ouverture d'une école française en 1957. Elle s'est développée progressivement et une classe de français pour ceux qui désirent l'apprendre est ouverte. Puis en 1958, deux établissements indépendants, le Centre Culturelle Français (CCF) actuellement nommé *Institut Français* et le deuxième est l'Ecole Française, qui ont été créés à la place du lycée franco-Soudanais (Elamin, 2000) et (Abdelgadir, 2003). Le département de français de l'université de Khartoum au sein de la faculté des lettres, avec 50 ans déjà, est le plus ancien département de français au Soudan et joue un rôle primordial dans les dispositifs de formation linguistique et de relance de l'enseignement du français au Soudan. Un grand nombre des enseignants de français présents dans la plupart des établissements du pays ont en effet été formés dans ses murs. En 2014, la section de français de l'université de Khartoum a organisé son cinquantième anniversaire avec la présence des



universitaires français et des francophones et nous saisissons cette occasion pour ouvrir des discussions scientifiques avec les enseignants soudanais et des étudiants sur les problématiques et méthodologies éducatives.

La langue française avait parcouru une histoire riche et pleine de changements de situation, qui a conduit à son essor de nos jours. Nous pouvons citer comme exemple, les deux départements dans deux facultés de l'Université de Khartoum, et les eux autres départements au sein de l'Université du Soudan de Science et de Technologie. Il faut également ajouter d'autres départements à l'Université d'Aljazeera, l'Université Islamique d'Omdourman, l'Université d'Alribat, l'Université Alahlia d'Omdurman, l'Université d'el-Obied, l'Université de Mer Rouge à Port-Soudan, l'Université de Dalang, l'Université de Nyala, l'Université de Shendi, l'Université d'Ouest Kordofan (à Annouhoud), l'Université de l'Al-Fashir, et bien d'autres universités soudanaises publiques et privées.

Généralement, Mackey et Daoud distinguent ce qu'ils appellent *les variables sociales dans l'apprentissage des langues*. Il faut un tableau distinguant les lieux de possibilités de contact avec la langue: la maison, la communauté, l'école, le groupe ethnique, le terrain de jeu, la télévision, les médias en général, la lecture et le travail; c'était l'axe horizontal, mais sur l'axe vertical, nous pouvons placer les facteurs tels que le temps, la population, l'usage, les compétences langagières, le standard, l'attitude et les pressions économiques, administratives, culturelles, politiques, religieuses, historiques et militaires (M. A. Daoud, 2004:145)*¹.

Le Français à la maison et au sein de la communauté soudanaise

En ce qui concerne la maison et la communauté en général, il est tout à fait important de pratiquer la langue à la maison si les parents la savent parce que cela représente le milieu

propice de sa promotion. Il y a longtemps que des familles françaises, égyptiennes et libanaises utilisaient le français chez elles. Nous constatons qu'aujourd'hui l'exception est faite pour les familles qui l'utilisent encore. Toutefois, il faut noter quelques mots connus des Soudanais et utilisés, souvent sans qu'ils en connaissent les sens, comme les marques de parfum "fleur d'amour", "rêve d'or" et "soir de Paris" avec un peu de déviation de prononciation. Les Soudanais qui regardent les films et les séries égyptiens qui passent à la télévision connaissent aussi des mots comme "tente", "mademoiselle", "madame", "merci", "enchanté", etc., des mots qu'ils entendent presque chaque soir.

Le français dans les médias soudanais

À la radio

En 1955, la Radio Nationale du Soudan a commencé la diffusion des programmes en langue française mais elle n'a pas pu continuer. Le commencement officiel fut en août 1985 en raison de deux fois par semaine dont chacune est de 30 minutes. Cette émission s'est arrêtée deux fois en 1988 puis a recommencée en décembre 1989, à raison de 15 minutes quotidiennes, dirigée par une équipe franco-Soudanaise de professeurs de l'université de Khartoum (Elamin 2000)*⁵. Puis en 1992, le temps fut amené à une heure par jour. La section de français avait pour but de :

- présenter le point de vue du Soudan sur les affaires régionales et internationales ;
- appeler à l'unification des efforts afin de soutenir les principes de paix et ceux du développement économique du pays ;
- montrer aux autres les positions politiques intérieures et extérieures du soudan ;
- faire connaître la culture soudanaise au monde extérieure et aux francophones résidant au pays (Abdelgadir 2003:183)*⁶.

En 2000 un accord a été signé avec Radio France Internationale pour que la Radio Monte-Carlo diffuse en FM à Khartoum avec une heure



de diffusion en français (deux journaux-édition Proche- et Moyen-Orient).

Par ailleurs, à la section de français de la radio d'Omdurman il y a des diplômés de français qui y dirigent le travail. La radio vise aussi à aider simplement les auditeurs à perfectionner leur perception auditive en français, corriger souvent quelque faute phonétique et enrichir leurs vocabulaires. Aussi, les étudiants de langue française tentent de découvrir comment s'exprimer avec la langue standard, et ce sont les médias qui donnent la priorité et l'occasion de l'utiliser que ce soit pour les programmes d'information, de sport, de culture, de science, ou bien évidemment de linguistique.

À la télévision

La télévision soudanaise a débuté de diffuser un bulletin d'information en langue française en 1982 ; puis pour des raisons diverses, elle a arrêté en 1984 pour reprendre ses émissions en 1987. Mais après un nouvel arrêt d'émission s'est imposée pour commencer ensuite en 1996 avec un magazine hebdomadaire d'une dizaine de minutes (Abdelgadir2003:183)^{7*}. Il faut ajouter que de nombreuses personnes au Soudan captent par satellite des chaînes françaises et francophones. Mais le contenu des émissions et certaines scènes diffusées ne satisfont pas les attentes des spectateurs soudanais. Par contre, les étudiants et apprenants de français s'intéressent à certains contenus culturels, par exemple, et essaient de lier la pratique de la langue avec des situations authentiques. Ainsi, il faut dire que ces émissions sont de grande valeur pour ces apprenants étrangers à la langue française. De 1985 à 1993, un quotidien bulletin d'information en français est présenté, d'une durée de 30 minutes en raison de deux fois par semaine.

La presse en français

Il faut dire qu'il n'y a presque pas de journaux émis en langue française au Soudan à part quelques efforts dispersés et irréguliers faute en

tout cas de nombre de lecteurs encourageant. Toutefois, il y a assez long temps le journal quotidien de (*Soudan Vision*) en langue anglaise qui comportait une page en français, issu alors tous les lundis. Mais quelques années plus tard, la page française a interrompu. Aussi avant les années 2002 il était une bonne opportunité de lire des œuvres soudanaises considérées comme un guide de progresser le FLE au Soudan. En tout cas, les quelques apparitions de pages en français aidaient les apprenants soudanais francophones et d'autres étrangers francophones à assurer au français dans une situation d'utilisation importante et encourageante.

Le français langue étrangère au lieu de travail

Plusieurs corps officiels et secteurs recrutent des diplômés de français tels que le Ministère des Affaires Extérieures où on compte environ 58 diplomates soudanais sur 297 qui utilisent le français dans leurs fonctions quotidiennes (Elamin2000)^{9*}. Viennent ensuite le Ministère de Défense et le Ministère de l'Intérieur, notamment le service de la police soudanaise mais aussi d'autres cadres militaires et civils. Il faut aussi compter le Cabinet des Ministres et la Direction Nationale de Renseignement auxquels s'ajoutent d'autres instances comme la *Soudan News Agency* (Agence Soudanais de Presse) qui abrite 7 employés soudanais francophones. Nous notons aussi que la banque Arabe de Développement Economique en Afrique emploie 12 francophones soudanais comme à la Société Ariab des Mines (Ariab Mining Company), à la compagnie pétrolière Total, à la Banque Franco Soudanais. Depuis 2014, le taux de diplômés en français recrutés dans différents services a augmenté du fait, en partie, que de nouvelles exigences ont apparu notamment dans le domaine des relations internationales.

Par ailleurs la plupart des diplômés en français exercent leur profession dans le domaine de l'enseignement de français dans les écoles



secondaire et aux universités soudanaises. Par contre, à l'essor mondial, la France et les pays francophones ne constituent pas encore de grands partenaires économiques au point d'influencer ou offrir un grand marché du travail pour les locuteurs de français. La France constituait en l'an 2000 le neuvième pays exportateur vers le Soudan avec 4.5% de la valeur des importations du Soudan, et le deuxième pays importateur de produit soudanais avec un chiffre d'affaire qui constitue 0,3% de la valeur des exportation soudanaises (*Bureau General de Statistique- Soudan, 2003*)*⁹. Cette situation a légèrement avancé par rapport à celle de 1970 où la France occupait la deuxième place des pays exportateurs vers le Soudan et le douzième pays importateur de produits soudanais (*Banque du Soudan, 1970*)*¹⁰. Ce qui a changé est que la France a devancé les Etats-Unis dans ces dix dernières années. Dans la société, des organisations non gouvernementales françaises comme *Médecins sans Frontière* (MSF) et *Action Contre la Faim* sont activement représentées au Soudan (M.A. Daoud 2004:150)*¹¹. Du côté soudanais, différents organismes sont présents tels que le *Conseil d'Amitié Soudano-français* et la *Chambre de Commerce Franco-Soudanaise* qui participent et

En guise de conclusion

D'après cette brève présentation du paysage francophone soudanais, nous constatons qu'il y a une augmentation constante de l'utilisation du français au Soudan. La langue française est devenue une langue nécessaire non seulement pour faire face à l'essor mondial où la langue française jouit d'une importance non négligeable, deuxième langue officielle admise par les Organisation des Nations Unies, mais aussi comme une langue permettant plus d'ouverture vers une grande partie du monde, le monde francophone. Vu le fait que le français a une longue histoire au Soudan qui commence depuis le début de l'époque turque en 1821, il est

présentent des activités liées au monde francophone. Mais l'organisme le plus important sur le plan de l'enseignement et de la diffusion du français qui regroupe le nombre le plus important de francophones soudanais est *l'Association Soudanaise des Enseignements de Français* (ASEF) dans les universités, les écoles secondaires et les centres de langues. Elle est fondée en 1982 et a présenté beaucoup d'activités en vue d'améliorer les opportunités d'apprentissage et de diffusion du français au pays. Aussi l'ASEF a d'autres efforts comme la participation à tous les congrès de la *Fédération Internationale des Professeurs* (FIPF), ce qui constitue un lien important avec les autres professeurs de français dans le monde entier. Elle organise également beaucoup de conférences et de séminaires sur l'enseignement du français au Soudan tout comme les efforts déployés en vue de créer une ambiance francophone sous forme de journées pédagogiques, rencontres et activités culturelles. Les différents organismes et catégories professionnelles que nous venons de citer utilisent fréquemment le français dans leur lieu travail que ce soit en communication directes ou en traduction.

à noter que le statut du français n'a jamais cessé de progresser vers plus d'expansion, plus de diversification de son utilisation au sein de l'échiquier linguistique soudanais. Nous pouvons dire que le français joue aujourd'hui un rôle primordial par rapport aux autres langues étrangères présentes au Soudan. Un seul constat suffit pour illustrer ce rôle grandissant lorsque nous soulignons les nombreux étudiants soudanais dans les départements de français des facultés de lettres, de pédagogie et de langues aux côtés d'autres nombreux apprenants dans les instituts privés, l'institut français (Centre Culturel Français) et Alliances françaises dans les différentes villes soudanaises. Il faut y



ajouter le fait que beaucoup de diplômés en français travaillent dans des associations soudanaises, au service public et privés et dans les différentes institutions gouvernementales, étrangères et privées.

Bibliographie

Adam Daoud Mahmoud, *Le français dans l'Ouest soudanais frontière: statut, usage et analyse de la situation d'enseignement/apprentissage*, Thèse de doctorat, Université de Khartoum, 2003

Besse Heneri, *Méthodes et pratique des manuels de langue*, Didier, Paris, 1979

Boyer Henri, Butbach Rivera Michelle, et Pendants Michelle, *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, Hachette, 1998

Calisson, Robert et Coste Daniel, *Dictionnaire des didactiques des langues étrangères*, Hachette, Paris, 1976

Cuq Jean-Pierre, *Une introduction à la didactique de la grammaire en FLE*, Didier-Hatier, Paris, 1990.

Frontier Alain, *La grammaire de la langue française*, Collection sujette, Berlin, 1997

Germain Claude et Séguin Hubert, *Le point sur la grammaire*, Les éditions CEC inc, Paris, 1998

Hamid Mohamed Ahmed, *Problématique de l'écrit en situation d'apprentissage, Difficultés liées à la progression thématique et à la reprise anaphorique chez les apprenants universitaires soudanais du FLE*, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon, 2009

Hamid Mohamed Ahmed, « Malformation de la

Larousse, *Dictionnaire de la langue française*, Cedex06, Paris, 1988

Maire Patricia, Giraud Michel, Lanckriet Natalie, *Larousse Dictionnaire de la langue française*, Cedex06, Paris, 2013

Tagliant Christin, *La classe de langue*, Clé internationale, Paris, 1994.

<http://fr.m.wikipedia.org>

<http://www.ambafrance-sd.org/ledépartement-de-français->

phrase simple chez les apprenants arabophones

soudanais du français : Etude analytique dans une perspective contrastive », *Journal of Science and Technology in Humanities – Sudan University of Science and Technology*, 15 (2), 86-95, 2014



Sudan University of Science and Technology
Deanship of Scientific Research
Journal of Humanities Sciences

